

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU MARDI 25 MARS 2025 à 20H
au siège de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes

L'an deux-mille-vingt-cinq, les vingt-cinq mars, le Conseil communautaire s'est réuni à vingt heures, dans les locaux du siège de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes, sur convocation adressée à tous ses membres, le dix-neuf mars précédent, par Monsieur Gérard FOURNIER-BIDOZ, Président en exercice de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes.

Conseillers en exercice : 31

Présents : 20 puis 22 à partir de la délibération n° 2025/019

ALEX : Claude CHARBONNIER, Catherine HAUETER

LA BALME-DE-THUY : Pierre BARRUCAND

LE BOUCHET-MONT-CHARVIN : Franck PACCARD

LES CLEFS : Sébastien BRIAND

LA CLUSAZ : Didier THEVENET

DINGY-SAINT-CLAIR : Laurence AUDETTE, Bruno DUMEIGNIL

LE GRAND-BORNAND : Hélène FAVRE BONVIN, André PERRILLAT-AMEDE

MANIGOD : Stéphane CHAUSSON

SAINT-JEAN-DE-SIXT : Danièle CARTERON (à partir de la délibération n° 2025/019)

SERRAVAL : Vincent HUDRY-CLERGEON, Philippe ROISINE

THÔNES : Grégory BAERT, Claire BARRIN, Claude COLLOMB-PATTON (à partir de la délibération n° 2025/019) Rémi FRADIN, Graziella POURROY-SOLARI, Nelly VEYRAT-DUREBEX

LES VILLARDS-SUR-THÔNES : Odile DELPECH-SINET, Gérard FOURNIER-BIDOZ

Pouvoirs : 4 puis 3 à partir de la délibération n° 2025/019

Nathalie BULEUX à Sébastien BRIAND, Claude COLLOMB-PATTON à Grégory BAERT (jusqu'à la délibération n° 2025/018), Benjamin DELOCHE à Bruno DUMEIGNIL, Pascale MEROTTO à Didier THEVENET

Excusés : 3 puis 2 à partir de la délibération n° 2025/019

Danièle CARTERON (jusqu'à la délibération n° 2025/018), Jean-Michel DELOCHE, Didier LATHUILLE

Absents : 4

Stéphane BESSON, Alexandre HAMELIN, Isabelle LOUBET GUELPA, Chantal PASSET

Secrétaire de séance : Franck PACCARD

N° DELIBERATION	OBJET DE LA DELIBERATION	SENS DU VOTE
	Approbation du procès-verbal de la séance du conseil communautaire du 28 janvier 2025	A l'unanimité
2025/016	Désignation de deux membres de droit - titulaire et suppléant - au sein du Conseil d'administration de l'Ecole de Musique des Aravis	23 voix pour 1 abstention
2025/017	Retrait de la délibération n° 2024-109 du 17 décembre 2024	A l'unanimité
2025/018	Vote des taux des impôts locaux 2025	22 voix pour 2 voix contre
2025/019	Budget Principal - Vote du produit attendu de la taxe GEMAPI pour 2025	A l'unanimité
2025/020	Tableau des effectifs - Mise à jour, suppression et créations de postes	A l'unanimité
2025/021	Protection sociale complémentaire – Mandatement du CDG74 afin de conclure une convention de participation dans le domaine de la santé	A l'unanimité
2025/022	Aide à l'acquisition de tènement pastoral par la Commune de La Clusaz	A l'unanimité
2025/023	Mission de maîtrise d'œuvre Infrastructure pour l'extension des déchèteries intercommunales de Thônes, Saint-Jean de Sixt et Serraval	A l'unanimité
2025/024	Réseau Saveurs des Aravis - Approbation de la nouvelle charte d'engagement et du contrat de concession de la marque	24 voix pour 1 voix contre
	Décisions prises par Monsieur le Président au titre des articles L2122-22, L2122-23 et L5211-10 du code général des collectivités territoriales	A pris acte

Affichée et publiée le 27 mars 2025

Le Président
Gérard FOURNIER-BIDOZ

